

UNSA MATMUT NEWSLETTER N°3



Le saviez-vous?

Vous êtes convoqué(e) officieusement à un entretien de recadrage. Ne restez pas seul(e). L'UNSA peut vous accompagner.

unsa.matmut@gmail.com



AOUT
2024

EDITO UNSA MATMUT

La Chargée d'Activités Réseaux (CAR)



Profession exclusivement féminine qui est amenée à disparaître. Pourquoi? Tout simplement car la Direction voit, en cette fonction, une fonction de reclassement d'anciennes secrétaires investies et victimes d'une nième organisation.

Hors, depuis sa mise en place, ce métier est devenu indispensable dans le traitement des flux et des prises de rendez-vous pour les agences.

L'UNSA réclame à la Direction la pérennité de cet emploi pour d'une part soulager les agences et les CDRS de l'activité de traitement des flux et d'autre part, pour permettre le reclassement de salariés de plus en plus nombreux inaptes à exercer une activité de conseiller du fait d'une pression en constante progression.

A la question posée à la Direction, "qui va traiter les flux une fois les CAR disparues?", aucune réponse n'a pu être apportée à ce jour. Le sera t-elle un jour?

Une autre question se pose, humaine cette fois. Comment accompagner et motiver des salariées exerçant une profession vouée à disparaître?

Vous avez un avis? Des remarques? Des questions? Contactez-nous en MP sur les réseaux sociaux ou via notre adresse mail unsa.matmut@gmail.com

01/04

Principaux sujets du CSE du 16 juillet 2024

1. Information/consultation sur le projet de proposition de reclassement d'une salariée dans le cadre d'une inaptitude constatée par la médecine du travail. A noter que chaque mois, il y a au moins un projet de reclassement avec des propositions inadaptées de la part de la Direction comme par exemple l'éloignement géographique à plusieurs centaines de kilomètres.
L'UNSA s'interroge sur cette récurrence et les propositions inadaptées qui aboutissent à des départs contraints.

2. Vote d'une résolution donnant mandat de représentation du CSE à la secrétaire dans le cadre de la procédure de référé engagée par un syndicat au sujet des PGIS.

Concernant cette assignation et aux fins d'assurer la défense des intérêts du CSE MATMUT par-devant la juridiction précitée, le CSE a désigné sa Secrétaire, pour le représenter.

Résultat du vote :

26 votes favorables à la résolution,

1 vote défavorable (CFE-CGC)

3 abstentions (CFE-CGC)

A noter que l'UNSA n'est pas citée dans l'assignation et n'avait pas voté favorablement à la résolution du CSE qui demandait la suspension du projet.

L'UNSA demande le retrait pur et simple de ce projet pour les PGIS car la majorité des gestionnaires y sont défavorables.

Questions écrites posées par l'UNSA/réponses de la Direction

UNSA : Le COVID fait son retour dans certaines régions. La Direction envisage-t-elle des mesures dans ce contexte ? Et si oui, lesquelles ? Si non, pour quelles raisons ?

Direction : La Direction n'envisage pas de mesures généralisées à date en dehors des actions de prévention déjà menées de manière régulière et de l'incitation constante au respect des gestes barrières applicables à chaque cycle épidémique.

UNSA : Face à la récurrence des reclassements des salariés classes 3 et 4 présentés en CSE (1 à 2 par mois), la Direction a-t-elle envisagé une solution réaliste et bienveillante à l'instar de notre proposition de pérenniser le poste de Chargé(e) d'Activité Réseau qui allège fortement l'activité des agences et qui a désormais un rôle commercial essentiel ? La proposition de reclassement dans cette fonction, où les collègues sont disséminés géographiquement, donnerait une image rassurante des intentions du Groupe à l'égard des salariés investis mais qui, pour x raisons, ne peuvent plus exercer leur activité. En l'absence de la pérennisation du poste de CAR, et au fur et à mesure, des départs progressifs de ces effectifs, à qui seraient attribuer leurs missions ?

Direction : En cours d'instruction (**la question sera reposée au prochain CSE**)

UNSA : L'animation du PARI est associée au terme de "vainqueurs" par certain(e)s membres de la DRS. Qui dit "vainqueurs" dit "vaincus" et peut générer un sentiment d'échec auprès des équipes. Nous vous remercions de rappeler l'importance d'utiliser les termes appropriés.

Direction : La Direction prend bonne note de cette remarque.

UNSA : La MATMUT a suivi les recommandations de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) en dédiant la semaine du 17 au 21 juin à la qualité de vie et des conditions de travail. Pourquoi notre Direction n'a-t-elle pas suivi le thème 2024 qui était "anticiper le travail de demain" ? Pourquoi les activités proposées portent sur la résilience du salarié (développer sa résilience, gestion du stress, booster sa concentration, apaiser son mental) et non sur une réflexion collective sur l'amélioration du travail de demain comme le propose l'ANACT ?

Direction : En cours d'instruction (**la question sera reposée au prochain CSE**)

UNSA : Prise en compte des sinistres sur contrat auto-mission.

Les représentants du personnel lors de leur mission de représentants ou pour se rendre en réunion sociale sont couverts par le contrat auto mission en cas de sinistre (contrat collectif Matmut) quand ils utilisent leur voiture, c'est à dire que leur contrat personnel auto n'est pas impacté si l'accident venait à être responsable ou non. Quand le représentant n'est pas assuré Matmut, sa compagnie d'assurance n'est pas avertie par le sinistre. Ce qui n'est pas le cas quand le représentant est assuré à la Matmut, le ou les sinistres pris en charge par le contrat auto mission sont notés sur le relevé d'information personnel du représentant alors que les garanties de son contrat n'ont pas été mises en jeu pour le règlement de ce sinistre. Cette situation peut donc lui poser souci s'il veut changer d'assureur avec une sinistralité accrue du fait de ses mandats. La Direction peut-elle nous en expliquer les raisons ? Si ce n'est pas obligatoire, nous demandons à ce que ces sinistres ne soient pas notés sur le relevé d'informations car ils sont le fait de déplacements professionnels et non personnels.

Direction : En cours d'instruction (**la question sera reposée au prochain CSE**)

**Vous avez des questions à poser lors des prochains CSE? Contactez-nous.
L'UNSA garantit votre anonymat.**

Pas de CSE en Août